



**RAPPORT  
DE GESTION 2019**

# DES RÉSULTATS SOLIDES

	2019 montants en CHF	Variation par rapport à l'exercice précédent en %	2018 montants en CHF	Variation par rapport à l'exercice précédent en %	2017 montants en CHF
<b>Chiffres-clés du bilan</b>					
Total du bilan	1'920'320'092	6,7	1'800'097'154	3,2	1'744'544'785
Prêts à la clientèle	1'490'674'706	8,5	1'373'272'113	3,0	1'333'445'817
dont crédits d'encouragement	67'484'544	-22,7	87'324'726	-24,2	115'205'886
Avoirs de la clientèle	1'689'188'373	5,4	1'602'284'958	2,5	1'563'175'529
dont obligations de caisse d'encouragement	90'297'000	-24,9	120'214'000	-1,9	122'509'000
Prêts à la clientèle en pour cent des avoirs de la clientèle	88 %		86 %		85 %
<b>Fortune de la clientèle</b>					
Fortune gérée	2'198'342'000	10,6	1'986'824'000	3,5	1'918'784'000
Afflux net de fonds	171'000'000	84,3	92'768'000	-15,5	109'804'800
<b>Chiffres-clés du compte de résultat</b>					
Résultat de l'exercice	1'747'729	1,3	1'725'506	-1,3	1'748'930
Rapport coûts-revenus (cost-income-ratio)	72,9 %		70,2 %		65,8 %
<b>Fonds propres</b>					
Total des fonds propres	212'684'000	17,3	181'243'000	9,4	165'613'000
Leverage ratio (ratio de fonds propres non pondérés)	9,31 %		8,51 %		8,13 %
Ratio de fonds propres (pondérés du risque)	22,54 %		20,60 %		18,98 %
<b>Indications sur le marché</b>					
Nombre de client-e-s	38'426	8,0	35'588	8,4	32'831
Nombre d'actionnaires	7'656	13,2	6'764	4,6	6'468
<b>Action BAS</b>					
Cours de l'action nominative cat. B au 31.12.	1'675		1'610		1'560
<b>Impact social et écologique</b>					
Performance en matière de durabilité (Sustainable Banking-Score)	n.a. <sup>1</sup>		93		92
Part de crédits à impact socio-écologique positif	86 %		85 %		84 %
Part des affaires de placement à impact socio-écologique positif	n.a. <sup>1</sup>		72 %		78 %
Part de l'activité dédiée à l'économie réelle	n.a. <sup>1</sup>		73 %		73 %
<b>Indicateurs opérationnels</b>					
Nombre de collaborateurs-trices	120	8,1	111	3,7	107
dont à temps partiel (< 90 %)	55 %		57 %		59 %
Part de femmes parmi les cadres	33 %		42 %		42 %
Rapport salaire le plus bas/le plus élevé	1:3,76		1:3,85		1:3,86
Bilan gaz à effet de serre <sup>2</sup>	n.a. <sup>1</sup>		1,4 t CO <sub>2</sub> e		1,5 t CO <sub>2</sub> e
Consommation de papier <sup>3</sup>	n.a. <sup>1</sup>		260 kg		260 kg

## Légende

<sup>1</sup> Le rapport de durabilité complet pour 2019 sera publié en été 2020.

<sup>2</sup> Il se mesure en tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> (t CO<sub>2</sub>e) en équivalent plein temps.

<sup>3</sup> En équivalent plein temps

# TABLE DES MATIÈRES

La BAS bouge et fait bouger	2
C'était en 2019	
Points forts de l'exercice écoulé	4
Climat et égalité sont ancrés dans la BAS	8
Organigramme	14
Personnel	15
La BAS en accéléré 1990-2019	16

# LA BAS BOUGE ET FAIT BOUGER



## Chères et chers actionnaires,

L'année 2019 a été marquée par de vastes mouvements populaires en Suisse. Qu'il s'agisse de la grève pour le climat ou de la grève des femmes, les valeurs défendues constituent aussi l'ADN de la Banque Alternative Suisse (BAS).

Depuis sa fondation, la BAS promeut l'égalité entre les genres, qui sont pour elle une évidence. Notre banque verse un salaire identique aux femmes et aux hommes, à travail et compétences égales; elle observe un quota au sein de son conseil d'administration (CA) et encourage le travail à temps partiel. L'an dernier, le CA a rendu possible un partage de fonction au niveau de la direction: depuis octobre 2019, Tanja Reuter et Melanie Gajowski sont coresponsables du secteur Financement. Quel grand plaisir que les deux femmes, déjà collaboratrices, aient saisi cette occasion et dirigent désormais ensemble l'activité de crédit.

La BAS s'engage depuis toujours activement pour la protection du climat. Nous ne prêtons pas d'argent aux entreprises et projets qui favorisent les changements climatiques, mais à celles et ceux qui les évitent ou y remédient. Nous conduisons nos propres activités de manière responsable et veillons à utiliser les ressources avec parcimonie. En 2019, nous avons rejoint à plusieurs reprises les grévistes du climat dans la rue et invité toutes les banques à assumer leur responsabilité vis-à-vis de l'environnement.

Depuis trente ans, la BAS garde le cap sur des valeurs comme celles-ci, même dans les nombreuses tempêtes et périodes difficiles qu'elle a traversées. Elle a ainsi prouvé qu'il est possible de mener des activités bancaires avec une orientation sociale et écologique cohérente, tout en obtenant un bénéfice raisonnable. Comme le montrent les chiffres du présent rapport annuel, cela vaut également pour l'exercice sous revue. La rétrospective des trente années d'histoire de la BAS - que Martin Rohner et moi-même faisons dans l'entrevue présentée dans ce rapport annuel, avec une représentante et un représentant de la première heure - me rend fière de ce que les collaboratrices et collaborateurs ont construit et fait évoluer au fil du temps: nous sommes la banque des gens qui veulent confier leur argent à une alternative sincère et porteuse de sens. Aux personnes qui partagent nos valeurs, nous

# 7656

actionnaires détiennent la BAS, soit 892 de plus en 2019.

«La BAS a ainsi prouvé qu'il est possible de mener des activités bancaires avec une orientation sociale et écologique cohérente, tout en obtenant un bénéfice raisonnable.»

proposons des outils efficaces et même – depuis peu – notre propre fonds. Nous avons financé au cours des décennies passées de nombreux projets et entreprises prometteurs, lesquels ont pu démarrer grâce à la BAS.

Notre stratégie d'entreprise actuelle échoira en 2021. Je tiens à ce que tout le personnel de la banque puisse participer activement à l'élaboration de la stratégie pour la prochaine période, comme cela a déjà été le cas. Nous définirons ensemble comment rester une véritable alternative, même dans un environnement économique difficile ; un environnement marqué par les taux d'intérêt négatifs de la BNS, des taux créditeurs proches de zéro et une marge d'intérêts qui ne cesse de rétrécir. Je suis convaincue que la BAS va jouer un rôle de plus en plus important, car les femmes, les hommes et les jeunes qui ont manifesté en Suisse l'an dernier prouvent que nos valeurs et objectifs sont fortement ancrés et revendiqués dans la génération montante. Voilà qui me rend optimiste pour l'avenir de la BAS. Ensemble, nous pouvons travailler à un monde plus juste, plus social et plus écologique !

Je remercie sincèrement toutes celles et tous ceux qui nous ont rejoints tout au long des trois décennies passées, en tant que fondatrices ou fondateurs, employées ou employés, membres du conseil d'administration, clientes ou clients, actionnaires ou partenaires. La BAS bouge et elle est soutenue par des personnes en mouvement. Et cela depuis trente ans.

**Anita Wymann**

Présidente du conseil d'administration

# C'ÉTAIT EN 2019

## POINTS FORTS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

### Un intérêt croissant

En 2019, année du climat, un nombre croissant de personnes a confié son argent à la BAS. La banque gérait des avoirs de la clientèle totalisant 1,689 mia de francs, soit 86,9 mio de plus qu'à fin 2018.

### Renforcement des partenariats

En 2019, la BAS a renforcé ses partenariats avec sept banques partageant ses valeurs en Allemagne, au Danemark, en France, en Norvège, en Suède et en Suisse. Elle y a investi 7 mio de francs.

«Grâce aux participations, nous avons renforcé la base de fonds propres de banques aux valeurs proches des nôtres et avons étendu nos relations de partenariat. Nous réfléchissons actuellement à d'autres activités communes. Un solide réseau d'établissements partageant les mêmes valeurs, en Europe et au-delà: voilà qui me donne de l'espoir et qui répond aux défis de notre époque.»

Melanie Gajowski, membre de la direction et coresponsable du secteur Financement

### Un logement collectif et abordable sous un nouveau toit

«Nous avons aussi tenu à concrétiser notre tout dernier projet avec la BAS, car c'est elle qui, voilà 25 ans, a pris le risque de racheter et rénover le Quartier-hof avec nous, les «démocrates de base». »

Peter Weibel, membre du comité de la coopérative d'habitation Q-Hof, à Berne, qui propose des logements collectifs et abordables avec le soutien de la BAS. En 2019, la banque a financé l'aménagement des combles et la rénovation énergétique du bâtiment situé Dammweg 41.

[www.bas.ch/q-hof](http://www.bas.ch/q-hof)



### Succès pour le fonds

Le premier fonds de placement BAS a connu un départ fulgurant: depuis son lancement au printemps 2019, 370 clientes et clients ont souscrit des parts de ce fonds, qui répond aux critères de durabilité les plus stricts de Suisse. Elles et ils y ont investi 13,3 mio de francs en tout. Objectif dépassé!

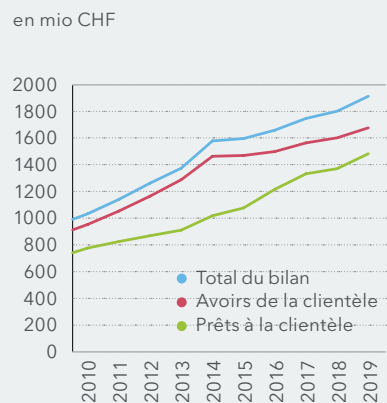
### Taux d'intérêt négatifs: pas de fin en vue

La situation défavorable des taux d'intérêt s'est poursuivie. L'an dernier, la BAS a payé 418'000 francs d'intérêts négatifs sur ses comptes auprès de la Banque nationale suisse et d'autres établissements.

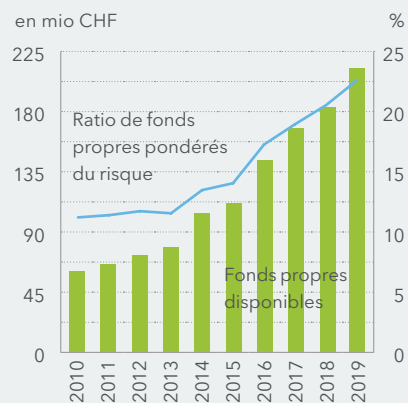
«Nous resterons confrontés longtemps à des taux d'intérêt négatifs. Pour assurer la rentabilité à long terme de la banque, nous devons repenser son modèle d'affaires, aussi bien en ce qui concerne le passif que l'actif, toujours en accord avec les valeurs de la BAS, bien sûr.»

Martin Rohner, président de la direction et responsable du secteur Développement de l'entreprise

### Total du bilan : en hausse de 6,7 pour cent



### Des fonds propres records



## Une base solide

La BAS a de nouveau élargi sa base de fonds propres, de 181,2 mio à 212,7 mio de francs.



## De plus en plus jeunes !

Grâce à la possibilité d'ouvrir un compte en ligne et au mouvement en faveur du climat, toujours plus de jeunes ont un compte à la BAS.

**825,9** mio

de francs, confiés par 2476 clientes et clients, sont gérés par l'équipe du conseil en placement. Sur ce nombre, 1018 ont donné un mandat de gestion de fortune à la banque, pour un total de 286,4 mio de francs.

**1,7** mio

de francs : c'est le bénéfice réalisé par la BAS en 2019.

## Ouverture en ligne de compte commun

La banque a étoffé son offre numérique : depuis l'automne 2019, il est aussi possible à deux personnes d'ouvrir en ligne un compte commun.

### Miel naturel du canton d'Uri

« En tant qu'apicultrice et apiculteur professionnels et pionniers, trouver un partenaire financier n'a pas été facile. La BAS a cru en notre projet et nous a apporté son soutien. Grâce à ses principes en matière de biodiversité, d'écologie, de durabilité, d'humanité et d'équité, nous nous sommes tout de suite sentis en de bonnes mains. »

Judith Amstad et Florian Achermann dirigent ensemble l'exploitation apicole de montagne Achermann, moderne et proche de la nature. La BAS les soutient.

[www.bas.ch/bergimkerei](http://www.bas.ch/bergimkerei)

## POINTS FORTS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ



### Réinsertion sociale de personnes en situation de précarité

«Avec la BAS, nous avons trouvé un partenaire financier performant, œuvrant pour une société plus éthique et solidaire, ce qui correspond parfaitement aux valeurs de notre association.»

Oran McKenzie, directeur de l'Atelier l'Éveil à Lausanne, lequel utilise l'art-thérapie pour la réinsertion de personnes en situation sociale et médicale précaire. Ensemble avec la BAS.

[www.bas.ch/eveil](http://www.bas.ch/eveil)

### Forte progression des prêts

En 2019, la BAS a prêté 117,4 mio de francs de plus que l'année précédente. Elle gère en tout 1102 preneuses et preneurs de crédit, dont 24 nouvelles et nouveaux.

«Je suis heureuse de voir que nous pouvons soutenir, en les finançant, des projets et entreprises dans une large gamme d'activités : des usines de biogaz aux coopératives d'habitation, en passant par l'art-thérapie et l'apiculture biologique !»

Tanja Reuter, membre de la direction et coresponsable du secteur Financement

### Allègement

La BAS est l'une des banques qui entrent dans le nouveau « régime des petites banques » de l'Autorité suisse de surveillance des marchés financiers (Finma) : elle est soumise à moins d'exigences réglementaires, ce qui allège sa charge administrative.

«Les efforts de la BAS en matière de capitalisation et de liquidités portent leurs fruits : nous pouvons désormais bénéficier de l'allègement réglementaire nouvellement applicable.»

Etienne Bonvin, membre de la direction et responsable du secteur Logistique et services

### L'auto-organisation en route

La BAS poursuit le développement de sa culture d'entreprise avec le projet « on y va », lancé au printemps 2019 à l'occasion d'un grand événement collectif. Ensuite, environ un tiers du personnel a continué à creuser, de manière autonome et dans trois groupes de travail, les sujets de la culture de direction, de la vision interne et de l'optimisation des processus.



«Dans ce projet, nous avons délibérément opté pour un travail auto-organisé. Cela fonctionne parfois bien, parfois un peu moins bien, mais en tant qu'entreprise, nous apprenons beaucoup.»

Etienne Bonvin, membre de la direction et responsable du secteur Logistique et services

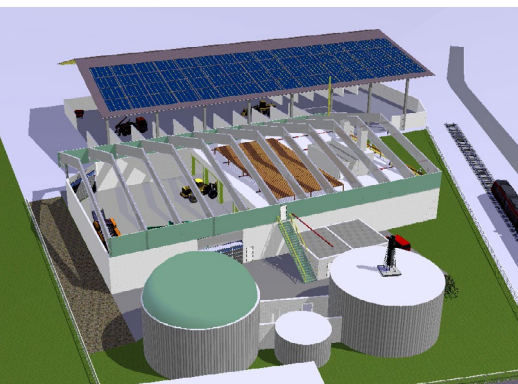
### Partage d'emploi au sein de la DG

La banque a accueilli en octobre deux nouvelles personnes au sein de la direction : Tanja Reuter et Melanie Gajowski. Elles se partagent la conduite du secteur Financement.



22,5 %

tel est le ratio de fonds propres pondérés en fonction des risques, alors que la législation exige 13 pour cent.



Énergie renouvelable et engrais grâce aux déchets verts

« Notre projet permet d'exploiter des résidus de biomasse de manière durable et sans déchets. Cette valeur ajoutée a également convaincu la BAS, qui nous a proposé des conditions équitables et transparentes. Nous avons ainsi pu apporter des fonds propres et achever le financement avec succès. »

Sabine Nowak, associée directrice de Five Elements Capital et membre du conseil d'administration de Bioenergie Tägerwilen (TG). À partir de 2020, cette entreprise transformera chaque année 14'500 tonnes de déchets organiques en biogaz et en engrais.

[www.bas.ch/taegerwilen](http://www.bas.ch/taegerwilen)

## Nous sommes le climat

La BAS a soutenu le mouvement en faveur du climat, en 2019, en lançant des appels sur les médias sociaux et en prenant position quant à la responsabilité des banques. Beaucoup d'employées et employés de la BAS ont participé à la grève pour le climat, y compris Anita Wymann, présidente du conseil d'administration. Martin Rohner et Michael Diaz ont rencontré deux jeunes grévistes du climat pour parler de la place financière et de l'objectif « zéro émission » (voir moneta 3-19).

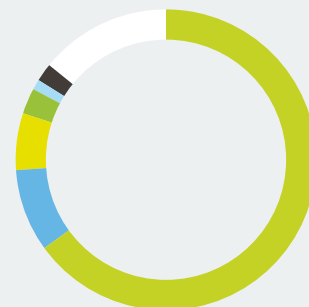
« La discussion avec Anika Brunner et Dominik Waser, grévistes du climat, a été l'un des moments les plus inspirants de 2019. Voir des jeunes s'engager pour notre avenir me rend optimiste. »

Michael Diaz, membre de la direction et responsable du secteur Placement

## Bien conseillé-e-s

Toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de la BAS peuvent s'adresser gratuitement et anonymement, depuis 2019, à un service externe de consultation sociale.

Prêts avec impact: objectif atteint



86 % des crédits ont pu aller à un secteur d'encouragement

● Habitat ou espace de travail durable	65 %
● Energies renouvelables	9 %
● Organisations sociales ou culturelles	6 %
● Agriculture durable	3 %
● Coopération solidaire	1 %
● Modèles d'affaires durables	2 %
● Non-attribués à un secteur d'encouragement	14 %

120

collaboratrices et collaborateurs, soit 98 équivalents plein temps, s'engagent pour la BAS et sa clientèle.

# CLIMAT ET ÉGALITÉ SONT ANCRÉS DANS LA BAS

## ENTREVUE SUR CES DEUX SUJETS ET LES 30 ANS DE LA BANQUE



d.g.à dr.  
Hans Ulrich Schudel  
Sophie de Rivaz  
Martin Rohner  
Anita Wymann

La protection du climat et l'égalité des genres ont marqué les débats de société en Suisse durant l'année 2019. Ces deux sujets comptent parmi les préoccupations majeures de la Banque Alternative Suisse (BAS), qui fête cette année son trentième anniversaire. Une belle occasion pour débattre de l'engagement de la BAS en matière de politique environnementale et d'égalité, hier comme aujourd'hui et demain. Autour de la table : Sophie de Rivaz et Hans Ulrich Schudel, qui appartiennent à la génération fondatrice de la banque, ainsi qu'Anita Wymann, présidente du conseil d'administration, et Martin Rohner, président de la direction.

Propos recueillis par Katharina Wehrli et Simon Rindlisbacher

**En quoi les activités de la BAS participent-elles à la protection du climat ? Et comment la banque favorise-t-elle la transition vers une économie et un mode de vie zéro émission ?**

Martin Rohner (MR) : La politique d'entreprise de la BAS, définie de manière très visionnaire voilà trente ans, s'avère aujourd'hui respectueuse du climat. Nous avons analysé l'empreinte carbone de tout l'univers de placement de la banque en 2016 : elle est compatible avec la courbe de réduction de l'Accord de Paris sur le climat, non parce que nous l'avons prévu, mais simplement parce que la BAS suit une politique spécifique, axée sur la durabilité.

Anita Wymann (AW) : Depuis la fondation de la BAS, les critères écologiques sont importants aussi bien en matière de placements que de crédits, lesquels financent par exemple des énergies renouvelables ou une agriculture durable. Nous appliquons également ces valeurs au sein de la banque. Lors de la transformation du bâtiment qui abrite notre siège à Olten, nous avons ainsi fait beaucoup pour satisfaire à des critères écologiques stricts.

### Quel rôle joue l'égalité des genres dans les activités commerciales de la BAS ?

MR : Le secteur Placement examine les questions d'égalité dans le cadre de l'analyse d'entreprises : appliquent-elles un quota ou pas ? La réponse influe sur leur évaluation globale. Pour ce qui est des crédits, le niveau de représentation ne constitue pas un critère, mais nous nous abstenons de prêter de l'argent à une firme misogyne.

### Et comment la BAS encourage-t-elle l'égalité à l'interne ?

AW : Nous avons placé la barre assez haut, à commencer par le salaire égal à travail égal. Et la banque tient beaucoup à avoir des femmes à des fonctions dirigeantes. Nous avons introduit en 2019 le partage d'emploi à l'échelon de la direction générale, pour rendre compatible la vie de famille avec un poste à ce niveau de responsabilité, pour les femmes comme pour les hommes. De plus, nous respectons un quota de femmes dans le conseil d'administration.

### Était-ce déjà le cas au moment de la fondation ?

Sophie de Rivaz (SR) : Oui, l'égalité figurait dans les statuts constitutifs. La proportion de femmes ou d'hommes ne doit pas dépasser soixante pour cent dans les instances dirigeantes.

AW : C'était révolutionnaire à l'époque ! Et je trouve essentiel que ce soit un quota par genre et non un quota de femmes.

### Comment se fait-il que la BAS a tout de suite instauré un quota par genre ?

AW : Les femmes se sont vivement battues pour cela. La BAS comptait à ses débuts plusieurs femmes très engagées.

Hans Ulrich Schudel (HUS) : Parmi les organisations fondatrices de la BAS, certaines appliquaient déjà une représentation équilibrée des genres. Nous avons intégré le quota dans les statuts constitutifs et tous les organes devaient évidemment le respecter. Nous avons toujours pu nommer des femmes au conseil d'administration, mais avons échoué à le faire pour la première équipe de direction, malgré tous nos efforts.

SR : La raison est qu'à l'époque, c'étaient surtout des hommes qui se formaient pour des fonctions supérieures dans le secteur financier. J'ai beaucoup de connaissances qui ont fait l'École de commerce dans les années 1980. Quelques années après, les hommes occupaient de bons postes dans des banques et des assurances, alors que les femmes étaient secrétaires. À compétences et qualifications égales, elles étaient discriminées. Rien d'étonnant donc à ce que nous n'en ayons trouvé aucune pour les fonctions de direction.

AW : Aujourd'hui encore, cela reste un défi.

### Pourquoi est-ce plus facile au conseil d'administration ?

AW : Parce qu'un conseil d'administration ne doit pas obligatoirement réunir des spécialistes bancaires. Les membres du nôtre ont des expériences professionnelles très variées.

## CLIMAT ET ÉGALITÉ SONT ANCRÉS DANS LA BAS

### La BAS a créé à ses débuts un secteur d'encouragement Projets de femmes. Quels types de projets a-t-elle financés dans ce cadre ?

HUS : En premier lieu, des collectifs de femmes, par exemple des maisons de naissance ou le centre de formation des femmes Villa Cassandra. Autant de groupements féminins qui se seraient autrement vu refuser tout crédit.

### Et comment ce secteur d'encouragement s'est-il développé ?

HUS : Son volume est resté très inférieur à celui des autres. En comparaison, deux ans seulement après sa création, le secteur Agriculture biologique pesait déjà plus de 3 millions de francs, alors que Projets de femmes tournait autour des 800'000 francs.

MR : Le secteur d'encouragement Projets de femmes n'a jamais pu utiliser tous les fonds dont il disposait. Nous l'avons supprimé en 2011. Il va aujourd'hui de soi que les femmes peuvent obtenir un crédit aussi bien que les hommes. Nous comptons parmi notre clientèle des femmes entrepreneuses couronnées de succès, qui mènent de grands projets sans spécialement dépendre d'un crédit.

### A-t-on des chiffres à ce propos ? Connaissez-vous la proportion de femmes et d'hommes parmi vos preneuses et preneurs de crédit ?

MR : Nous ne la calculons pas, mais pouvons remarquer que cela tient au domaine d'activité. Ainsi, les énergies renouvelables sont plutôt un fief masculin. Les femmes représentent en revanche près d'un tiers de l'agri-

culture biologique, une tendance à la hausse. Et on les trouve en majorité dans d'autres domaines d'activité aussi.

### Si l'on considère les trente années écoulées, quelles sont les grandes avancées de la BAS en matière d'égalité ?

AW : De nombreuses discussions appartiennent au passé, vu que la BAS a beaucoup d'avance dans ce domaine. On peut y occuper un emploi à temps partiel à tous les échelons, les femmes et les hommes touchent un salaire égal pour un travail de même valeur, et la banque les soutient équitablement en ce qui concerne la formation professionnelle et continue. Voilà un signal important. Cette égalité nous profite à toutes et à tous.

SR : La BAS a donné la priorité à l'égalité pendant ses trente années d'existence et je considère cela comme un succès. La banque est demeurée fidèle à sa ligne. Elle est aussi une pionnière dans la réduction de l'écart salarial. En limitant à un pour cinq le rapport entre le salaire le plus bas et le plus élevé, la BAS combat l'inégalité, ce qui équivaut à encourager l'égalité des femmes.



### Revenons à l'écologie : la BAS poursuit des objectifs environnementaux depuis sa création. Pourtant, à l'époque, on ne parlait pas de protection du climat et d'émissions de CO<sub>2</sub>.

HUS : Non, nous parlions alors de protection de l'environnement – ce qui peut sembler dépassé aujourd'hui – et nous mettions l'accent sur l'écologie en général. Les statuts constitutifs stipulaient par exemple qu'il fallait une conscience écologique pour entrer au conseil d'administration. Le secteur moteur était alors l'agriculture biologique.

### Et les énergies renouvelables ?

HUS : Aussi ! On trouvait déjà des panneaux solaires quand la BAS est née. C'était un marché important, mais avec le recul, on peut dire que cela a été en même temps un gros flop. Ces systèmes étaient coûteux et fragiles. Rien de durable.

### Quelles ont été les principales étapes en matière d'écologie et d'impact sur le climat au cours des trente ans d'histoire de la BAS ?

MR : L'étape la plus marquante a été l'introduction de critères d'exclusion stricts ainsi que l'orientation de toutes les activités commerciales vers les secteurs d'encouragement. On peut également citer la création, en 1996, du Fonds d'innovation, qui a ouvert la voie à des modèles d'affaires pionniers. En 2004, nous avons lancé le Rating immobilier et, sur cette base, l'Hypothèque BAS, avec laquelle nous soutenons la rénovation ou la construction de bâtiments écologiques.

AW : Hélas, la crise financière et économique a rendu caduc cet outil d'encouragement. Le

Rating permettait d'obtenir de meilleures conditions, que nous ne pouvons plus d'octroyer aujourd'hui, car les marges sont soumises à une trop forte pression.

HUS : Je vois un autre jalon notable avec le lancement par la BAS de possibilités de placements écologiques, en 2002, après de longs débats. À ses débuts, la banque s'occupait seulement d'activités d'épargne et de crédit.

MR : En 2012, le sujet de l'aménagement du territoire a pris une grande importance sociale. Vu la forte implication de la BAS dans l'immobilier, nous avons créé l'outil de mesure de l'étalement urbain, qui permet de déterminer si un projet immobilier contribue au mitage du territoire. Si tel est le cas, aucun crédit ne lui sera accordé. Et en 2014, le point fort a été l'introduction de la gestion de fortune durable, avec – entre autres – le mandat baptisé « Impact ». Celui-ci privilégie des investissements à impact social et/ou écologique direct, par exemple dans des pays du Sud. Citons encore notre premier fonds de placement, lancé l'an dernier et qui fait aujourd'hui notre fierté ; de tous les fonds suisses, c'est celui qui a l'approche de durabilité la plus stricte.

AW : Une autre étape essentielle est l'utilisation du tableau d'évaluation Sustainable Banking Scorecard depuis 2015, qui nous permet de vérifier en permanence l'impact social et environnemental de nos activités. Nous communiquons en outre la proportion de nos crédits ayant une valeur ajoutée sociale et/ou environnementale. Ce pourcentage augmente chaque année. Il atteint actuellement 86 pour cent.

## CLIMAT ET ÉGALITÉ SONT ANCRÉS DANS LA BAS

### Et du côté de la clientèle ? Ressentez-vous les effets du nouveau mouvement en faveur du climat ?

MR : J'ignore si cela est dû à la grève pour le climat, aux élections ou de façon plus générale à l'évolution de la conscience politique en Suisse, mais l'automne dernier, nous avons accueilli davantage de nouvelles clientes et de nouveaux clients que jamais auparavant, dans toute l'histoire de la BAS.

### Où voyez-vous aujourd'hui le plus grand potentiel de développement ? Que peut encore faire la BAS pour une économie plus respectueuse du climat ?

MR : Un premier pas consistera à mesurer la compatibilité climatique de l'ensemble de nos activités. Nous participons à une initiative internationale qui nous donnera les outils à cette fin. Les résultats nous aideront ensuite à définir les étapes à venir vers une compatibilité climatique encore meilleure. Sur un autre plan, nous avons renforcé la rentabilité de la BAS et augmenté le ratio de fonds propres, ces dix dernières années. Nous devons désormais exploiter cette base solide pour reprendre des risques et soutenir des projets visionnaires.

### Des projets de quel type ?

MR : Dans le cadre du Fonds d'innovation, nous voyons passer des idées très intéressantes, par exemple liées à des produits véganes ou des solutions de mobilité innovantes. Ces projets ont besoin d'argent maintenant, mais au-delà de ce que le Fonds d'innovation peut apporter. Or, ils ne sont pas encore mûrs pour un financement bancaire

classique. C'est là que nous devons pouvoir investir davantage de capitaux.

### HUS : Avec le Fonds d'innovation ou avec la banque ?

AW : Avec la banque. Un exemple : le Fonds d'innovation a financé des magasins de vrac, mais maintenant qu'ils sont un peu partout et ont donc perdu leur caractère pionnier, le Fonds ne peut plus leur octroyer de crédit, vu ses ressources limitées. Dès lors, comment devenir la banque des épiceries en vrac de Suisse ? Nous pouvons également aller plus loin en ce qui concerne les avancées techniques dans les énergies renouvelables. La BAS doit s'ouvrir à des marchés inédits, dans lesquels elle redeviendra unique en son genre.

MR : Cela dépend aussi de la rentabilité. Il est actuellement très difficile de gagner de l'argent dans l'activité bancaire traditionnelle. Les marges sont très basses. Et, à mon avis, le succès réside dans la création d'instruments innovants, grâce auxquels nous pourrions augmenter notre revenu dans le domaine des crédits.

### Et où voyez-vous des potentiels d'amélioration en matière d'égalité ?

AW : Nous pouvons toujours nous améliorer dans la formation de base et continue, pour que les femmes disposent d'encore plus de possibilités d'avancement dans la banque. Je pense, par exemple, à faciliter des études en haute école spécialisée en parallèle avec un travail à temps partiel. En outre, nous pourrions mieux montrer ce que nous faisons de bien, ne serait-ce que notre système salarial. La transparence totale de nos salaires reste quelque chose d'exceptionnel. C'est là une

condition importante à l'application du principe «à travail égal, salaire égal». Notre approche exemplaire peut stimuler d'autres entreprises.

HUS: Dans le domaine du conseil en placement aussi, on pourrait mieux prendre en compte les besoins des femmes. Et si la BAS se profilait plus activement comme une banque qui leur est également destinée, avec des conseils spécifiques?

AW: Je m'opposerais à une telle démarche. D'après moi, la BAS doit traiter à égalité les femmes et les hommes. Inutile de disposer d'une unité ou d'une prestation spécifique; je le verrais comme un pas en arrière. Il est important que chaque personne puisse dire si elle préfère être conseillée par une femme ou par un homme. C'est une question que l'on pose aujourd'hui systématiquement à la BAS.

**Pour conclure, une question à vous qui avez façonné la BAS à ses débuts: comment voyez-vous son avenir?**

HUS: À mon avis, elle devrait continuer à renforcer son activité de base. Autrement dit, améliorer encore et – si possible – populariser ce qu'elle fait de mieux, notamment la transparence, les valeurs, la politique d'entreprise. Cette dernière inclut les questions de climat et d'égalité: elles sont depuis toujours profondément ancrées dans les valeurs de la BAS, qui peut s'appuyer dessus. J'espère surtout que la banque sortira de sa niche et continuera à grandir. Je vois un potentiel important, avant tout dans le conseil en placement, même si cela représente un sacré défi avec les taux d'intérêt actuellement bas. Enfin, j'aimerais que la BAS devienne un peu moins timide.

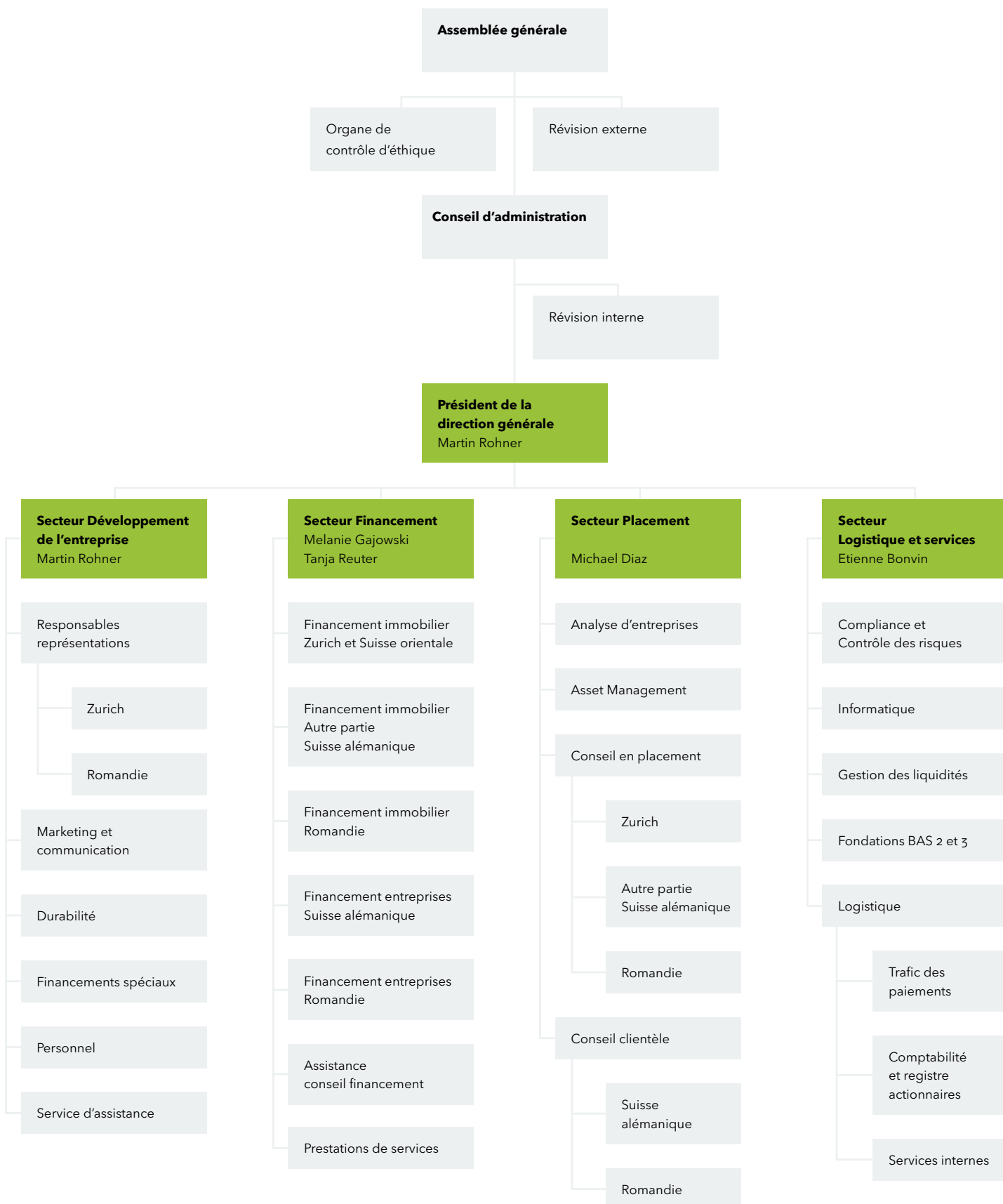


Bien faire ne suffit pas: il faut aussi en parler! La place économique suisse s'est tellement sali les mains – entre autres dans le négoce planétaire des matières premières, largement financé par elle – que chaque banque helvétique devrait se demander: «Comment assumer mes responsabilités?»

SR: J'espère que la BAS continuera à faire de la solidarité entre les épargnantes et épargnants et les preneuses et preneurs de crédit une priorité, et qu'elle restera un modèle. Autrefois, quand les taux d'intérêt étaient plus élevés, la BAS proposait aux titulaires de compte de renoncer à tout ou partie de leurs intérêts. Cela permettait d'accorder des crédits à taux préférentiel. À mes yeux, la banque poursuit cette politique avec les taux d'intérêt négatifs et je pense qu'elle a raison. D'autre part, elle devrait s'en tenir au cœur de métier d'une banque, c'est-à-dire prêter en acceptant les risques inhérents, et pas commencer par exemple à diversifier ses risques sur le marché financier. La prise de risque est nécessaire pour soutenir financièrement la transition vers une économie et une société écologiques, et pour que d'autres banques suivent l'exemple de la BAS.

# ORGANIGRAMME

valable dès le 1.10.2019





# PERSONNEL

au 31.12.2019

## Secteur Développement de l'entreprise

– Martin Rohner (responsable)

## Responsables représentations

– Nicole Bardet (responsable représentation Romandie)  
– Marco Bernegger (responsable représentation Zurich)

## Marketing et communication

– Barbara Felix (responsable jusqu'au 30.6.2019)  
– Simon Rindlisbacher (responsable dès 1.6.2019)  
– Bruno Bisang  
– Joël Dietler (dès 1.7.2019)  
– Roman Fröhlich  
– Larissa Jecker  
– Luzia Küng (dès 1.11.2019)  
– Ilona Paganoni (dès 14.6.2019)  
– Katrin Pilling  
– Dominique Roten

## Durabilité

– Anna-Valentina Cenariu (responsable)

## Financements spéciaux

– Edy Walker (responsable)

## Personnel

– Tobias Schnell (responsable)  
– Sabrina Chételat (dès 1.5.2019)  
– Yannick Reusser  
– Ida Estermann (apprentie jusqu'au 31.7.2019)  
– Elita Mazrek (apprentie)  
– Andrea Schütz (apprentie)  
– Valentin Schneider (apprenti dès 1.8.2019)

## Coopérations internationales

– Melanie Gajowski (responsable)

## Service d'assistance

– Claudia Salzmänn (responsable)  
– Therese Hanselmann  
– Johannes Sieweke

## Secteur Financement

– Ursula Baumgartner (responsable jusqu'au 31.8.2019)  
– Melanie Gajowski (coresponsable dès 1.10.2019)  
– Tanja Reuter (coresponsable dès 1.10.2019)

## Développement secteur Financement

– Yvonne Steffen

## Financement immobilier Zurich et Suisse orientale

– Tanja Reuter (responsable jusqu'au 30.9.2019)

– Nico Fröhlich (dès 1.2.2019)  
– Helene Fuchs  
– Martin Rotzer  
– Patrick Schranz  
– Philippe Werfeli

## Financement immobilier

### Autre partie Suisse alémanique

– Jürg Spahr (responsable jusqu'au 28.2.2019)  
– Jo Brunisholz  
– Christian Kohler

## Financement immobilier

### Romandie

– Loïc Ecoffey (responsable)  
– Cloé Antille  
– Stéphanie Caprotti  
– Alexia Devas (dès 11.11.2019)  
– Marie-Laure Ducrest-Jouve (jusqu'au 31.10.2019)  
– Cyrille Jakob  
– Jessica Thibaud

## Financement entreprises

### Suisse alémanique

– Peter Hammesfahr (responsable)  
– Michael Balmer (dès 1.8.2019)  
– Roland Baumgartner  
– Jeannette Klarer (jusqu'au 30.6.2019)  
– Marlise Meier  
– Diana Schor-Hayoz (dès 11.2.2019)  
– Peter Senn

## Financement entreprises

### Romandie

– Emmanuel Bertinotti (responsable jusqu'au 31.7.2019)  
– Nicole Bardet (responsable dès 1.6.2019)

## Assistance conseil financement

– Roland Baumgartner (responsable)  
– Daniela Kunz  
– Sabrina Medori  
– Georg Sieber

## Prestations de services

– Thomas Steiner (responsable)  
– Stefan Götschi (suppléant dès 1.11.2019)  
– Monika Koscińska  
– Gregor Kuhfus  
– Swen Popiel  
– Nicole Strub

## Secteur Placement

– Michael Diaz (responsable)

## Analyse d'entreprises

– Lutz Deibler (responsable)  
– Melanie Höhle (1.2.2019 jusqu'au 30.4.2019)  
– Jean-Marc Piaz (dès 1.11.2019)  
– Benjamin Sturzenegger

## Asset Management

– Bruno Sonderegger (responsable)  
– Mathis Grether (dès 14.1.2019)  
– Christine Meier (dès 1.9.2019)  
– Martin Völkle  
– Sabrina Wallenborn (dès 1.11.2019)

## Conseil en placement

– Reto Gerber (responsable)

### Zurich

– Marco Bernegger (responsable)  
– Monika Gilgen-Keller  
– Stephan Grätzer  
– Brigitte Häfeli  
– Isabelle Hofmänner (jusqu'au 31.8.2019)  
  
*Autre partie Suisse alémanique*  
– Reto Gerber (responsable)  
– Melanie Bolliger-Aregger  
– Petra Hofmann  
– Boris Müller  
– Walter Nägeli

### Romandie

– Olivier Schott (responsable)  
– Anne-Françoise Bossens  
– Gloria Ghielmini  
– Nathalie Ruegger

## Conseil clientèle

### Suisse alémanique

– Maurizio Scrugli (responsable)  
– Irene Weidmann (responsable)  
– Michel Belloncle (dès 8.10.2019)  
– Graziana Camastral Rogger  
– Musa Coban  
– Daniel Däster  
– Giovanna Finocchio  
– Mirjam Hofmann  
– Michael Kissling  
– Darija Knezevic  
– Franca Meier-Brocca  
– Manuel Meister  
– Anja Muscolo (dès 22.7.2019)  
– Jehona Nuredini (jusqu'au 30.9.2019)  
– Simon Tommer  
– Nicole Werder (dès 1.9.2019)  
– Michel Wyss

### Romandie

– Frédéric Nusslé (responsable)  
– Isabelle Carrard  
– Bruno Clerici  
– Joachim Garcia (dès 1.11.2019)  
– Céline Héritier (jusqu'au 31.10.2019)  
– Nermina Markovic

## Secteur Logistique et services

– Etienne Bonvin (responsable)

## Compliance et Contrôle des risques

– Daniela Mattmüller (responsable)

– Joël Dietler (jusqu'au 30.6.2019)  
– Daniela Käch (dès 1.5.2019)  
– Alexandra Schilter (jusqu'au 28.2.2019)

## Informatique

– Markus Egger (responsable)  
– Julian Rodriguez Ugolini (dès 1.11.2019)

## Gestion des liquidités

– Markus Pfister

## Fondations BAS 2 et 3

– Judith Schär-Grunder (responsable)  
– Ariane Büttiker  
– Karin Roth  
– Cornelia Stillhard

## Logistique

– Natascha Meier (responsable)

### Trafic des paiements

– Thomas Tschanen (responsable)  
– Milena Baranzini  
– Katharina Bolliger-Lüthi  
– Christina Probst

### Comptabilité et registre actionnaires

– Andrea Gerber (responsable)  
– Beatrice Lötscher  
– Sandra von Duisburg

### Services internes

– Milena Baranzini  
– Sabine Kalberer (1.3.2019 jusqu'au 30.6.2019 et dès 26.8.2019)  
– René Pfaff  
– Tina Ribière  
– Carmen Weishaupt  
– Brigitta Widmer

### Services internes Lausanne

– Ronald Fluckiger

## Bureau genevois d'information

– Nathalie Ruegger

## Entretien des locaux Lausanne

– Elina Mudaheerawa

## Conseil de fondation BAS 2 et 3

– Enza Bögli  
– Etienne Bonvin  
– Michael Diaz  
– Judith Schär-Grunder

# LA BAS EN ACCÉLÉRÉ 1990-2019

**1982** Un sondage de la Déclaration de Berne (aujourd'hui Public Eye), révèle qu'il existe en Suisse un grand intérêt pour une banque à but social et écologique.

**1987** Le Groupe de Travail Banque alternative (GTBA) est créé et lance l'association de soutien pour une banque alternative en Suisse.

**1988** Lors de sa première assemblée générale, l'association choisit le nom de « Banque alternative BAS » et la forme juridique de la société anonyme. Des secrétariats sont ouverts à Genève et au Tessin.

**1989** Des versions provisoires des documents essentiels (statuts, directives en matière de placement et de crédit, et règlements internes d'organisation et d'affaires) sont adoptées.

**1990** La demande d'autorisation d'exercer et l'ouverture de la Banque Alternative BAS est acceptée par la Commission fédérale des banques (CFB). Le capital-actions est de 9,5 millions de francs. Il dépasse de 4,5 millions de francs l'exigence légale. La BAS ouvre ses guichets à Olten le 29 octobre.

**1991** La BAS clôt son premier exercice avec un total de bilan de 57 millions de francs et une perte de 756'000 francs. Elle compte 3750 clientes et clients, ainsi que 103 preneuses et preneurs de crédit.

**1992** La section francophone de l'association de soutien est réactivée. La banque termine l'exercice avec un bénéfice net de 267'000 francs et son bilan atteint 92 millions de francs.

**1993** La perte reportée de la banque est intégralement compensée. Une première augmentation de capital débute.

**1994** L'exercice se termine avec un bénéfice net de 291'000 francs. Pour la première fois, 100'000 francs peuvent être alloués au fonds d'encouragement, comme défini dans les statuts.

**1995** La banque fête son 5<sup>e</sup> anniversaire. Son bilan s'élève à 185 millions de francs. Elle compte 9300 clientes et clients, ainsi que 350 preneuses et preneurs de crédit.

**1996** L'association Fonds d'innovation succède au fonds d'encouragement.

**1997** La BAS introduit la carte EC-Bancomat et ouvre une représentation à Lausanne.

**1999** L'effectif du personnel de la BAS augmente de 36 pour cent. Elle change complètement son système informatique bancaire.

**2000** La BAS fête ses 10 ans et réalise un exercice réjouissant. Elle verse son premier dividende grâce à un bénéfice annuel de près de 600'000 francs.

**2001** Le total du bilan progresse à un demi-milliard de francs et les crédits octroyés atteignent 512 millions de francs.

**2002** La vente des deux fonds de placement socio-écologiques de la Banque Sarasin « OekoSar Portfolio » et « ValueSar Equity » débute. La BAS élabore un nouveau système de salaires.

**2004** La BAS lance avec succès son Hypothèque-BAS qui repose sur le Rating immobilier de la BAS. L'assemblée générale approuve la nouvelle politique de dividende et l'abolition de son plafonnement.

**2005** Un bureau d'information est ouvert à Bellinzone. La BAS obtient le « Prix Egalité » pour sa politique exemplaire en matière d'égalité entre femmes et hommes. Un organe de contrôle d'éthique externe succède au conseil d'éthique.

**2006** La BAS fête son 15<sup>e</sup> anniversaire et publie un ouvrage intitulé « L'histoire d'une banque extraordinaire : L'Alternative ». La BAS adhère à la Fédération européenne des banques éthiques et alternatives FEBEA. Elle agrandit son bureau d'information zurichois.

**2007** La BAS adhère au réseau de banques Esprit et migre sur la plateforme informatique bancaire Finnova.

**2008** La crise financière fait la Une de tous les journaux. La BAS enregistre un afflux exceptionnel de clientèle et de nouveaux fonds.

**2009** La BAS emménage dans son nouveau siège social à Olten. Il s'agit du premier bâtiment administratif du canton de Soleure transformé avec le label Minergie-P. La raison sociale « Banque alternative BAS » est modifiée en « Banque Alternative Suisse SA ».

**2010** La BAS fête son 20<sup>e</sup> anniversaire. En mars, elle ouvre un nouveau centre de conseil à Zurich. Son bilan dépasse pour la première fois le milliard de francs.

**2011** La BAS se positionne comme le leader convaincant en matière de prestations et services bancaires exclusivement orientés vers l'éthique.

**2012** Un nouvel instrument d'évaluation est mis en place qui permet à la BAS d'exclure les demandes de crédits pour des constructions qui favoriseraient le mitage du territoire. Elle obtient la deuxième place du prix du développement durable décerné à des PME par la Banque cantonale zurichoise pour l'application conséquente de ses lignes directrices dans ses activités quotidiennes.

**2013** La BAS présente sa nouvelle identité visuelle ; logo, polices d'écriture, couleurs et images sont renouvelés pour mettre encore mieux en valeur la marque BAS et son caractère unique.

**2014** L'offre de conseil en placement s'élargit d'un mandat de gestion de fortune. La somme des crédits octroyés atteint pour la première fois plus d'un milliard de francs. Le centre de conseil de Zurich s'installe dans le quartier de Kalkbreite, dans des locaux plus spacieux acquis par la BAS.

**2015** Deux offres spécifiques pour les actionnaires sont lancées : le compte 7sur7 Plus et l'Hypothèque Actionnaires. La représentation de Lausanne déménage au cœur du Flon, quartier dynamique de la ville.

**2016** La BAS est la première banque suisse à introduire des intérêts négatifs. Une enquête du journal Cash désigne Martin Rohner, PDG de la BAS, banquier de l'année.

**2017** La représentation lausannoise de la BAS fête ses 20 ans. Tout au long de l'année, le modèle d'affaires de la BAS a été perçu en tant que modèle et exemple, jusque loin dans les cercles des banques traditionnelles.

**2018** La BAS franchit un cap dans la numérisation. En début d'année, elle introduit l'ouverture de compte en ligne et, en automne, la version électronique du journal moneta.

**2019** La BAS lance son premier fonds de placement qui enregistre un succès immédiat. Dans le cadre de sa stratégie à l'étranger, la BAS prend des participations dans sept banques qui partagent ses valeurs et approfondit ainsi ses partenariats.



Banque Alternative Suisse SA  
Rue du Port-Franc 11  
Case postale 161  
1001 Lausanne  
T 021 319 91 00  
contact@bas.ch

Banque Alternative Suisse SA  
Rue de Lyon 77  
Case postale  
1211 Genève 13  
T 022 907 70 00  
geneve@bas.ch

[www.bas.ch](http://www.bas.ch)

Alternative Bank Schweiz AG  
Amthausquai 21  
Postfach  
4601 Olten  
T 062 206 16 16  
contact@abs.ch

Alternative Bank Schweiz AG  
Kalkbreitestrasse 10  
Postfach  
8036 Zürich  
T 044 279 72 00  
zuerich@abs.ch

[www.abs.ch](http://www.abs.ch)

